

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS DU PS SUISSE DU 22 FÉVRIER 2025 À BRIGUE



Cocher s.v.p:

Délai pour l'inscription : 8 janvier 2025

- Délégué-e-s de la section** – Nom de la section :
- Membres du **Conseil de parti**
- Membre du **Groupe socialiste** aux Chambres fédérales
- Membre des **Femmes socialistes** (12 délégué-e-s)
- Membres du **PS60+** (12 délégué-e-s)
- Membre de la **Jeunesse socialiste suisse** (12 délégué-e-s)
- Membre du **PS queer** (12 délégué-e-s)
- Membre des **PS Migrant-e-s** (12 délégué-e-s)
- Délégué-e du **parti cantonal** suivant (2 délégué-e-s chacun) :
- Délégué-e du **groupe socialiste du personnel de la Confédération** (1 délégué-e)
- Représentant-e de **l'institution** suivante (sans droit de vote) :

Besoins spécifiques

Sur demande, le PS Suisse propose une traduction simultanée en italien, en langue des signes (allemand/DSGS et/ou français/LSF) ou un service de garde d'enfants. Nous prions également les personnes en situation de handicap auditif ou visuel ainsi que les personnes qui se déplacent en chaise roulante de prendre contact avec nous.

Merci de nous faire part de vos besoins par e-mail à congres@pssuisse.ch **avant le 29 janvier 2025**.

Important : n'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail, car les informations concernant le Congrès ne seront envoyées que par courriel !

cocher		Nom	Prénom	Adresse e-mail (obligatoire !)
Délégué-e-s	Invité-e-s			

Nombre de délégué-e-s par section disposant du droit de vote (Art. 14.5 des statuts)

Chaque section a droit à un ou une délégué-e. Lorsqu'une section comprend plus de 50 membres, elle a droit à un ou une délégué-e de plus par 60 membres, ou fraction de 60 au-delà de ce nombre. Les délégué-e-s doivent être membres de la section qu'ils et elles représentent. De plus, chaque section peut faire participer au Congrès autant de personnes invitées qu'elle souhaite.

→ cf. livret des sessions sur www.pssuisse.ch/brigue2025

Veillez noter que Toutes et tous les délégué-es sont tenu-es de s'inscrire aux Congrès du PS Suisse. Seules les sections sont autorisées à inscrire les délégué-e-s des sections pour le Congrès.

Veillez-vous inscrire jusqu'au **8 janvier 2025** par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
ou par la poste : **PS Suisse, Congrès, Theaterplatz 4, 3011 Berne**